

# Demande d'autorisation de construction

Autorisation de construire Déclaration de travaux Demande de principe

Morcellement de parcelles Démolition Mise en conformité

Lotissement de parcelles Cadastre vertical

Objet de la demande (spécifiez la nature des travaux)

Nouvelle construction (maison, résidence, etc.) Immeuble d'habitation collective à unité(s)

Transformation/Extension d'une construction existante comprenant commerce(s)

Petite construction (abri de jardin, clôture, etc.)

Travaux de réfection et de rénovation Morcellement/Lotissement de parcelle(s)

Immeuble d'habitation à unité(s) en lot(s)

Description des travaux :

Demand	leur /	Maître d	d'ouvrage	(veuillez	joindre o	bligatoirement	t un mandat dı	u propriétaire,
--------	--------	----------	-----------	-----------	-----------	----------------	----------------	-----------------

Propriétaire Locataire

Société

Nom Prénom

Adresse CP Localité

Tél. / Gsm Email

# Architecte / Ingénieur / Entreprise de construction

Au nom et pour le compte du demandeur

Société

Nom Prénom

Adresse CP Localité

Téléphone Email

Adresse - Lieu des travaux (pour de nouvelles constructions, l'adresse sera, le cas échéant, définie par la commune)

Adresse CP Localité

N° cadastral Lotissement

**Section** A. Kahler B. Garnich C. Hivange D. Dahlem

Date Signature

# Liste des pièces à joindre à la demande

# Important : la demande ne sera instruite qu'après remise d'un dossier complet auprès du service communal

#### Nouvelles constructions (maison, résidence, etc.)

- 2 extraits cadastraux récents à l'échelle 1:1250<sup>(1)</sup>
- 2 plans de construction sur papier: implantation, vues en plans, 2 coupes, façades etc. 1:100 ou 1:50 plans en format électronique (pdf)
- 1 certificat OAI
- 2 certificats de performance énergétique pour un bâtiment d'habitation/fonctionnel
- 2 plans d'évacuation des eaux usées et pluviales et réseaux des infrastructures projetées
- 2 plans de mesurage officiel récent

#### Transformation ou extension de construction existante

- 2 extraits cadastraux récents à l'échelle 1:1250<sup>(1)</sup>
- 2 plans de construction sur papier: implantation, vues en plans, 2 coupes, façades etc. 1:100 ou 1:50 plans
- en format électronique (pdf)
- 1 certificat OAI
- 2 certificats de performance énergétique pour un bâtiment d'habitation/fonctionnel
- photos de la situation existante

# Petites constructions (abri de jardin, clôture, etc.)

- 2 extraits cadastraux récents à l'échelle 1:1250<sup>(1)</sup>
- · 2 plans de situation de l'implantation du bâtiment avec renseignement sur les marges de reculement, terrains ou bâtiments adjacents
- 2 plans ou documentation des constructions projetées
- photos de la situation existante

### Travaux de réfection et de rénovation

- 2 extraits cadastraux récents à l'échelle 1:1250<sup>(1)</sup>
- description détaillée des travaux à réaliser

#### Morcellement/lotissement de parcelle(s)

- 2 extraits cadastraux récents à l'échelle 1:1250<sup>(1)</sup>
- 2 plans projet de morcellement/lotissement, dressés par un géomètre officiel
- 2 plans d'implantation et gabarit, indiquant l'application des règles d'urbanisme conformes au PAP QE
- documentation projet à titre indicatif
- plans en format électronique (pdf)

#### **Autres documents:**

Pour les constructions érigées aux abords d'une route d'Etat ou	Pour
d'un chemin repris, une demande est à	vous
adresser également à:	Admi

Administration des Ponts & Chaussées Service Régional - Capellen 100, route d'Arlon L-8311 Capellen Pour les extraits cadastraux et/ou plan de mesurage,veuillez vous adresser à:

Administration du cadastre et de la topographie 54, avenue Gaston Diderich L-1420 Luxembourg

ou via internet map.geoportail.lu

Réservé à la commune:		
	(réception)	(approbation)

# Renvoyer à l'Administration communale de Garnich: autorisations@garnich.lu

Administration communale de Garnich | Service Technique | 15, rue de l'Ecole L-8353 Garnich | tél.: 380019-217 / -218

Les données récoltées dans ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre dossier par les services de l'Administration communale, et le cas échéant par ses sous-traitants. Elles sont traitées de manière loyale et transparente conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), et conservées la durée nécessaire à ce traitement ainsi qu'au délai d'archivage légal applicable. En cas de question au sujet du traitement des données personnelles, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données (DPD) à l'adresse dpo@garnich.lu.